

Compte rendu de la 2^{ème} demi-journée de sensibilisation auprès des communes du territoire du PETR Cœur des Hauts de France

16 Mai 2018

Objet : 2^{ème} demi-journée de sensibilisation (9h-12h)

Thématique : la Communication

Lieu : Salle des fêtes de Liéramont

Auteur : Laura POINSOTTE (CPIE allée de Somme)

Liste des participants à la demi-journée de sensibilisation

Nom	Prénom	Poste	Commune
MOLET	Luc	Adjoint	HAM
BINA	Tony	Employé communal	OFFOY
KLEMPPEL	Frédéric	Employé communal	SOYECOURT
BLONDELLE	Jean-Marie	Maire	GUYENCOURT-SAULCOURT
MARQUET	Jean-Michel	Employé communal	GUYENCOURT-SAULCOURT
GUILBERT	Michel	Maire	ASSEVILLERS
DECAUX	Jacques	Maire	SOREL
COLASANTE	Claudette	Adjointe	QUIVIERES
FRANCOIS	Bernard	Maire	HARDECOURT-AUX-BOIS
FRANCOIS	Anne-Marie	Bénévole	HARDECOURT-AUX-BOIS
DENGLEHEM	Serge	Maire	HEUDICOURT
CHOIN	Maxime	Employé communal	HERVILLY-MONTIGNY
JUR	Véronique	Maire	LIERAMONT
DOUAY	Christophe	Paysagiste	LIERAMONT

BONDER	Chloé	Paysagiste Conseil CAUE80	AMIENS
SI HAMDI	Emilie	Assistante Administrative	PERONNE
POINSOTTE	Laura	Chargée de mission CPIE Vallée de Somme	AMIENS

Ordre du jour :

2^{ème} demi-journée de sensibilisation sur la communication qui se présente en trois parties :

1. Présentation d'un PowerPoint sur le thème « Animation et promotion de la démarche de valorisation de la biodiversité » par Laura Poinssotte.
2. Réalisation d'un atelier « Promotion et communication sur l'aménagement d'un espaces vert » encadré par Emilie Si Hamdi.
3. Présentation d'un PowerPoint sur le 1^{er} critère de la grille VVF « La démarche de valorisation » par Chloé Bonder.

1. Présentation PowerPoint « Animation et promotion de la démarche de valorisation de la biodiversité ».

La présentation PowerPoint avait pour objectif de présenter les différents outils de communication et de sensibilisation que les élus peuvent mettre en place pour promouvoir la démarche de valorisation de la biodiversité sur leur commune.

La mise en place de cette valorisation se déroule en 3 étapes :

- La formation
- La communication
- La sensibilisation

A. La formation

Cette démarche de valorisation de la biodiversité commence par une formation du personnel communal sur l'évolution et l'application des nouvelles pratiques de gestion et d'entretien des espaces verts. Cette formation permet de réaliser un diagnostic sur les pratiques actuelles d'entretien des espaces verts, de définir les changements à opérer et les objectifs à atteindre et pour finir de dresser un bilan global.

B. La communication

Tout changement dans les pratiques d'entretien d'un espace vert doit s'accompagner d'une communication envers les citoyens. Pour cela, il ne faut pas hésiter à :

- installer des panneaux d'informations ;
- communiquer dans les bulletins municipaux, les lettres d'informations ou les communiqués de presse.

Pour les panneaux d'informations, plusieurs modèles ont été présentés selon le type d'espace vert et la pratique d'entretien qui y est appliquée (Ex : une fauche tardive sur un talus, une prairie fleurie, la gestion différenciée.etc...).

Plusieurs modèles de panneaux d'informations sur les gîtes d'accueil de la faune sauvage ont également été présentés (mare ; hôtel à insectes ; nichoirs).

Remarque : les illustrations des différents panneaux présentés dans le Powerpoint ne peuvent pas être réutilisées à l'identique pour réaliser un panneau sur la commune. Il est possible de s'inspirer des différents modèles à condition de modifier et de réaliser soi-même le contenu du panneau (texte, photos, logos).

C. La sensibilisation

Pour motiver d'avantage les citoyens d'une commune, le CPIE conseil :

- d'organiser des animations ou des ateliers grand public et/ou scolaire ;
- d'organiser des conférences, des expositions ;
- d'organiser des sorties nature ;
- de participer à des manifestations nationales.

Quelques exemples d'animations et de conférences que le CPIE peut organiser sur demande de la commune ont été présentés ainsi que des informations sur plusieurs manifestations locales de la région.

2. Atelier « Promotion et communication sur l'aménagement d'un espace vert ».

Pour cet atelier, trois groupes de quatre ou cinq personnes ont été formés. Chaque groupe choisissait au hasard une espace vert à valoriser parmi quatre espaces verts sélectionnés : une mare, un jardin récréatif, une allée d'arbre et un talus.

Une fois choisi, chaque groupe devait présenter son espace et répondre à plusieurs questions :

- Quels aménagements peut-on mettre en place pour accueillir la biodiversité sur cet espace ?
- Comment promouvoir cet espace ?

• Une mare



Propositions du groupe :

- Planter de roseaux, des nénuphars, des iris... (espèces locales)
- Installer des nichoirs et un hôtel à insectes fabriqués par les enfants
- Poser un panneau d'information
- Installer des bancs, des poubelles
- Organiser des animations

En complément le CPIE propose de communiquer dans le bulletin municipal ou de publier une lettre d'information sur l'aménagement de cette mare. Participer aux manifestations locales sur les zones humides (Fréquence grenouille ; Journée mondiale des zones humides).

- **Un talus**



Propositions du groupe :

- Semer une jachère fleurie
- Réaliser une tonte différenciée pour l'entretien du talus
- Installer un panneau d'information
- Poser un hôtel à insectes réalisé par les habitants de la commune

En complément le CPIE propose de communiquer dans le bulletin municipal ou de publier une lettre d'information sur l'aménagement de ce talus et de cette pelouse. Organiser une conférence sur le thème de la gestion différenciée.

- **Une allée d'arbres**



Proposition du groupe :

- Planter plusieurs essences d'arbres pour attirer la biodiversité (oiseaux, insectes)
- Fleurir le pied des arbres

- Poser des nichoirs
- Faire participer les habitants de la commune à cet aménagement

En complément le CPIE propose d'installer des panonceaux type arboretum aux pieds des arbres. Installer un panneau d'information sur la taille en têtard des arbres. Ces arbres sont des gîtes d'accueil pour de nombreuses espèces, présenter ces espèces par le biais d'animations, de conférences. Participer à des manifestations locales type Nuit internationale de la chauve-souris, Nuit de la chouette.

3. Présentation PowerPoint « La démarche de valorisation ».

La présentation PowerPoint avait pour objectif de présenter le premier critère de la grille VVF sur la démarche de valorisation. Une présentation du Comité National des Villes et Villages Fleuris a été réalisée avec des informations sur les critères de la grille VVF. Plusieurs conseils lors du passage du jury dans la commune ont été prodigués.

- Présentation des motivations pour obtenir l'obtention du label

Pour le jour du passage du jury, il est conseillé d'accueillir le jury par les élus, l'employé communal, les bénévoles. Lors du passage du jury, celui-ci souhaite :

- Savoir ce que signifie le label pour la commune
- Connaître les motivations de la commune pour avoir le label
- Savoir si l'aménagement et le fleurissement parle de l'histoire de la commune
- Comment travail l'employé communal...

Pour la partie connaissance et prise en compte du contexte local, plusieurs informations peuvent être demandées :

- La commune connaît-elle son patrimoine local ?
- Quelle est la particularité locale de la commune qu'il faut mettre en valeur (rivières, arbres, chemin de tour de ville...)?
- Comment sont mis en avant le patrimoine bâti et les territoires présents sur la commune ?

- Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement

Le fleurissement du village doit se faire toute l'année avec des essences, des matières et des textures différentes.

- Stratégie de gestion

L'employé communal de la commune doit être formé, impliqué dans le fleurissement de sa commune, et avoir le matériel adapté. Il doit y avoir une pertinence des aménagements en fonction des lieux. Le paysage s'observe à différentes échelles (ensemble de la commune, un espace précis de la commune (mairie, église)).

A voir ou à revoir, le documentaire de France 5 sur le label Villes et Villages fleuris :
<https://www.france.tv/documentaires/voyages/493101-villages-fleuris-un-trophee-qui-vaut-de-l-or.html>

➤ Rappel sur la 3^{ème} demi-journée de sensibilisation

Date : Mercredi 30 mai 2018 de 9h à 12h

Lieu : Salle des fêtes de Voyennes

Thème : « Analyse des aménagements paysager d'une commune »